

# LE MENIL INFOS

## Sommaire

- \* Centre Aéré
- \* Inscriptions école maternelle rentrée de septembre
- \* Journée Citoyenne
- \* Opération Tranquillité Séniors (OTS)
- \* Déclaration des ruches
- \* Entretien des Haies
- \* Un nouveau responsable des services techniques
- \* Attribution des subventions
- \* Association « Les Charmilles »
- \* Chenilles processionnaires
- \* Journée Pêche
- \* Marché aux puces
- \* Information
- \* Nouvelle obligation de déclaration
- \* Agenda

## Horaires d'ouverture de la Mairie

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public comme suit :

Du **mardi au samedi** : de 8h30 à 12h00.  
Le **vendredi après-midi** : de 13h30 à 16h30.  
**Fermeture le lundi toute la journée.**

**Besoin d'un renseignement en mairie ?** Si vous disposez d'internet, ayez le réflexe de consulter le site : [www.le-menil.fr](http://www.le-menil.fr) avant de décrocher le téléphone. Vous avez des chances de trouver le renseignement ou le formulaire que vous cherchez.

Adresse e-mail : [commune-le-menil@orange.fr](mailto:commune-le-menil@orange.fr)

N° Mairie : 03.29.25.02.44 - N° astreinte (en cas d'urgence) : 06.82.88.99.04



## CENTRE AERE

Le centre aéré aura lieu cette année du **10 au 28 juillet 2023**.

Les inscriptions auront lieu du **16 au 30 mai 2023**, se munir de l'imprimé dûment complété ainsi que (sauf si les documents ont déjà été donnés en septembre) :

- Une attestation d'assurance responsabilité civile de l'enfant en cours de validité
- Une copie de la fiche vaccination du carnet de santé
- La fiche sanitaire
- La notification des aides de la CAF (bons vacances...)

**Seuls les dossiers complets seront enregistrés.  
Les incomplets seront systématiquement retournés.  
Merci de votre compréhension.**

## INSCRIPTIONS ECOLE MATERNELLE RENTREE DE SEPTEMBRE

Pour la rentrée de septembre, les inscriptions auront lieu du **23 au 27 mai 2023**.

Les formulaires d'inscription sont téléchargeables sur Panneau Pocket ou disponibles en mairie et seront à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie, avec les documents suivants :

- dossier d'inscription ;
- photocopie du livret de famille ;
- une photocopie de la liste des vaccins ;

Les parents devront ensuite prendre rendez-vous auprès de la directrice de l'école, Mme APTEL Huguette.

## JOURNEES CITOYENNES 2023

**Bien vivre ensemble, c'est l'affaire de tous !**

La Commune du Ménil renouvelle les Journées Citoyennes en 2023.

Ces journées permettent à tous les citoyens de la commune, petits ou grands, d'offrir un peu de leur temps pour devenir acteur pour sa collectivité en prenant part à des réalisations concrètes.

Portées par les élus municipaux et les acteurs de la vie associative, ces journées sont des moments d'engagement, de citoyenneté active et de partage au service du bien commun. Une véritable fabrique de liens sociaux ! Après une matinée de travail dans l'atelier choisi, nous nous retrouverons pour un repas convivial offert par la commune !

La première journée citoyenne a eu pour thème Le Nettoyage de Printemps et s'est déroulée le Samedi 01 Avril 2023.

Différents ateliers seront proposés pour nettoyer et embellir notre village : bordure du ruisseau, rues du villages, secteur Familiale, secteur des Écoles...

Vous pouvez également déjà réserver les dates des prochaines journées 2023

• **Journée du 10 Juin 2023 : Chantiers Participatifs**

• **Journée du 04 Novembre 2023 : Repiquage de nos forêts (JOURNEE RESTANT A CONFIRMER)**

Le programme détaillé de ces journées sera donné ultérieurement (et sera fonction du nombre de participants)

**Pour chaque journée et afin de participer en famille, un atelier sera aménagé et réservé pour les enfants (sous la responsabilité des parents). Nous attendons d'ailleurs des bénévoles pour animer ces ateliers.**

Pour une question d'organisation des ateliers et des repas, nous vous demandons de nous faire parvenir vos inscriptions au plus tard une semaine avant la journée concernée.

Les inscriptions sont ouvertes auprès du secrétariat de la mairie par téléphone au **03 29 25 02 44**

ou par mail [commune-le-menil@orange.fr](mailto:commune-le-menil@orange.fr).

Vous pouvez également vous inscrire par le biais du formulaire en ligne.



## OPERATION TRANQUILITE SENIORS (OTS)

Afin de renforcer leur sécurité, la gendarmerie nationale offre aux séniors la possibilité de s'inscrire à « l'opération tranquillité séniors ».

*Ce dispositif renforce la sécurisation des personnes de plus de 65 ans, sur la base du volontariat, par des conseils de prudence et par la surveillance de leur domicile.*

*Les séniors inscrits à l'opération, bénéficient notamment de patrouilles organisées aux abords de leur domicile avec prise de contact.*

Pour s'inscrire :

=> s'adresser à la gendarmerie ou remplir le formulaire sur le site :

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr>

Pensez également à l'opération tranquillité vacances (OTV), même démarche.



## DECLARATION DES RUCHES

Tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre, les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant leur nombre et leur emplacement. La déclaration est obligatoire dès la première colonie détenue.

Cette déclaration permet une meilleure connaissance du cheptel apicole français et participe à sa gestion sanitaire (notamment face à la menace des parasites).

Elle permet également de mobiliser des aides européennes.

La démarche peut se faire en ligne ou par voie postale :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

(rubrique exploitation agricole, puis déclarer des ruches).

## ENTRETIEN DES HAIES

Sur l'ensemble du département des Vosges, il est interdit d'effectuer des travaux de destruction, entretien, taille des haies, afin de protéger les oiseaux et la nidification pendant la période allant du :

**1<sup>er</sup> Avril au 31 Juillet**

Arrêté 329/2021/DDT du 14/12/2021

## UN NOUVEAU RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES

Nadia VALENTIN a quitté son poste de Responsable des Services Techniques et c'est Monsieur Philippe GILET- LOUIS qui la remplace.

Merci à Nadia pour le travail accompli durant ces dernières années et bienvenue à Philippe dans ses nouvelles fonctions.



Source : lethillot.com

## ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS

Le Conseil Départemental, lors de sa Commission permanente du 12 décembre 2022 a attribué des subventions à notre commune pour les opérations suivantes:

-> 85 072 € calculée au taux de 26 % sur une dépense subventionnable hors taxes de 327 200 € pour les travaux de renouvellement du réseau d'eau potable et branchements secteur Grande Rue.

-> 10 944 € calculée au taux de 18% sur une dépense subventionnable hors taxes de 60 800 € pour des travaux de réfection du pont Envers de Demrupt et du chemin du Hallaire.

Une subvention d'un montant total de 177 275€ de l'Agence de l'eau a également été versée dans le cadre de la réalisation des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable secteur Grande Rue.

## ASSOCIATION « LES CHARMILLES »

Le groupe gymnastique de l'Association Les Charmilles peut recevoir de nouvelles inscriptions.

Le sport modéré est source de bien-être et de santé.

Si vous êtes intéressé(e) contactez Jacques SALMON au 06 21 08 64 22 ou par mail à [jacques.salmon284@wanadoo.fr](mailto:jacques.salmon284@wanadoo.fr)

## CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Les chenilles processionnaires aussi appelées urticantes, sont de retour dans nos jardins. Avec le printemps, ces insectes sortent de leurs cocons pour se transformer un peu plus tard en un papillon éphémère, qui vit entre 24 et 48 heures. Urticantes, elles représentent un risque à la fois pour les humains et les animaux, mais aussi pour la végétation.

Si vous repérez des chenilles processionnaires, il s'agit d'être extrêmement vigilant. Si les lésions ne sont pas mortelles elles sont très douloureuses et peuvent être dangereuses pour les enfants et les animaux de compagnie.

Dans tous les cas, il est déconseillé d'approcher les chenilles ou un nid sans protection (vêtements couvrants, gants, masque et lunettes). Si vous avez un doute sur la présence de processionnaires sur un arbre, ne secouez pas les branches et ne consommez pas les fruits qui pourraient être en dessous. Ne laissez pas des enfants ou des animaux aller dans une zone susceptible d'être envahie.

Du fait de leur fort pouvoir urticant, il est déconseillé de traiter les chenilles processionnaires soi-même. Il est vivement recommandé de passer par un professionnel.

## JOURNEE DE LA PÊCHE

La journée de la pêche se déroulera, cette année, le **dimanche 4 juin 2023** à l'étang des Fenesses.

De 10 H à 14 H, elle sera réservée aux enfants de moins de 14 ans. Ils pourront pêcher dans la limite de trois truites chacun. Les pêcheurs présents pourront les conseiller et leur prêter du matériel.

A midi, des tables seront installées pour un repas tiré du sac et un barbecue sera à votre disposition. A partir de 14 H, la pêche sera possible pour les adultes dans la limite d'une truite par personne.

Le but de cette journée est l'initiation et la découverte de la pêche.





## LE MENIL

## MARCHE AUX PUCES ET DE L'ARTISANAT



Le lundi 29 mai 2023  
De 6h00 à 18h00

Réservation au  
06.27.06.06.20



Bulletin d'inscription téléchargeable sur le site du comité des fêtes du Ménéil

## INFORMATION

Les articles ont été rédigés avant la fin du mois d'avril en fonction de l'actualité, certaines dates et/ou informations pourraient avoir fait l'objet de modifications lors de la parution du Ménéil Infos.

Merci de votre compréhension.

## NOUVELLE OBLIGATION DE DECLARATION

Tous les propriétaires sont soumis à une nouvelle obligation déclarative en 2023.

À partir du **1er janvier et jusqu'au 30 juin 2023 inclus**, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site : <https://www.impots.gouv.fr>



## AGENDA

<b>MAI</b>	Lundi 29	Marché aux puces	Comité des Fêtes	Autour familiale
<b>JUIN</b>	Dimanche 04	Journée de la pêche	Société de pêche	Étang des Fenesses
	Samedi 10	Journée citoyenne	Mairie	
	Mardi 13	Don du Sang	EFS	Familiale
	Samedi 24	Kermesse	École—APE	Autour familiale
<b>JUILLET</b>	Samedi 08 et Dimanche 09	Journées découvertes parapente	Ménéil Vol Libre	Chalet des Associations
	Lundi 10	Pot d'Accueil des touristes	Le Ménéil Accueil	Familiale
	Jeudi 13	Feux de la St Jean	Mairie—Classe 2025	Familiale
	Lundi 17	Pot d'Accueil des touristes	Le Ménéil Accueil	Familiale
	Samedi 22	Tour de France		Route départementale
	Lundi 24	Pot d'Accueil des touristes	Le Ménéil Accueil	Familiale
	Samedi 29	Marché du terroir	Comité des Fêtes	Autour de l'Église
	Lundi 31	Pot d'Accueil des touristes	Le Ménéil Accueil	Familiale
<b>AOUT</b>	Lundi 07	Pot d'Accueil des touristes	Le Ménéil Accueil	Familiale
	Samedi 12	Marché du terroir	Comité des Fêtes	Autour de l'Église
	Lundi 14	Pot d'Accueil des touristes	Le Ménéil Accueil	Familiale
	Lundi 21	Pot d'Accueil des touristes	Le Ménéil Accueil	Familiale
<b>SEPT</b>	Samedi 09 et Dimanche 10	Journées découvertes parapente	Ménéil Vol Libre	Chalet des Associations